



Présentation des mécanismes de la **JUSTICE RESTAURATIVE**

Par **Robert CARIO**, *Professeur de criminologie*

Qu'est ce que la justice restaurative ?

La justice restaurative a pour objet de mettre en place des cercles de soutien et de parole entre des auteurs d'infractions pénales, des victimes et des membres de la société civile. La justice restaurative est destinée à éviter le risque de récidive.

Vendredi 04 mars à 10h30

Campus du MOUFIA - Amphithéâtre A150
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines